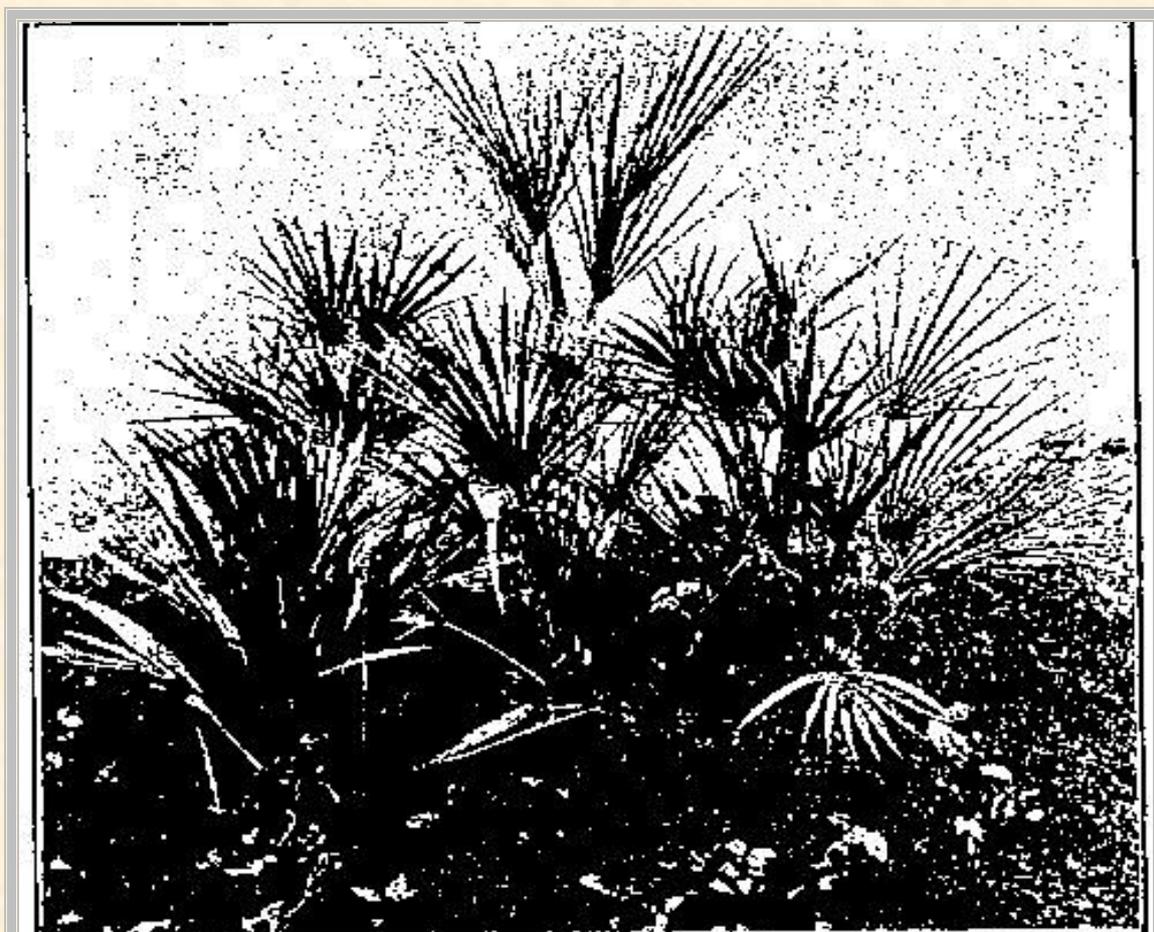


L'Industrie du Crin Végétal en Algérie



LE PALMIER NAIN (CHAMAEROPS HUMILIS), D'OU L'ON TIRE
LE CRIN VÉGÉTAL

Le crin végétal fréquemment utilisé par l'industrie recouvre, à l'état originaire, de vastes régions algériennes. On le tire du palmier nain *chamaerops humilis*, arbuste qui croit spontanément dans la région méditerranéenne et dont notre colonie est abondamment pourvue.

La transformation de la feuille du palmier nain en crin végétal constitue une opération passablement rémunératrice et susceptible de sauver de la misère et de

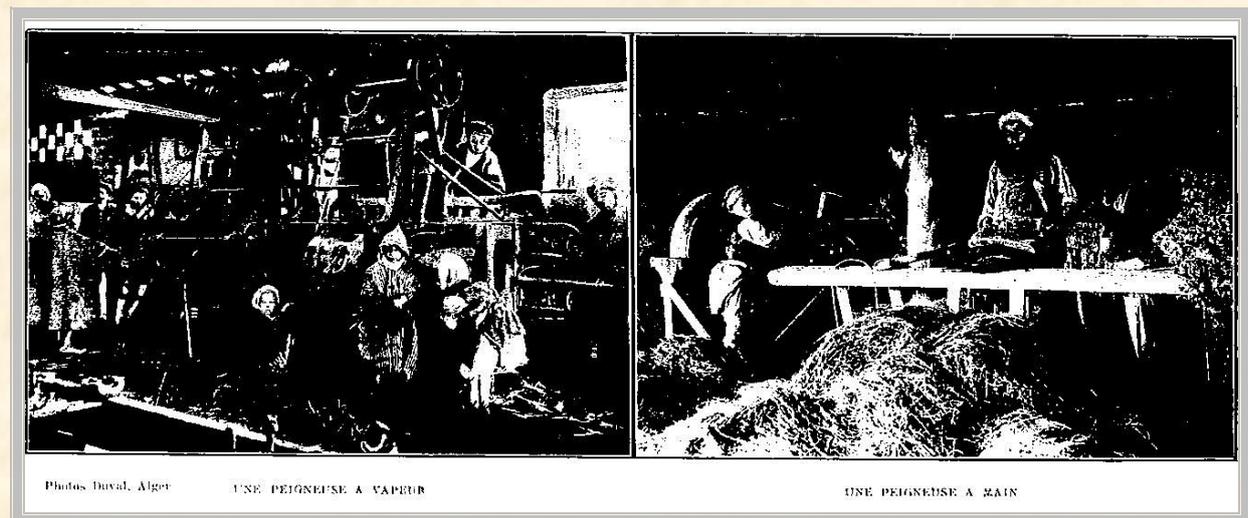
l'inaction les indigènes qui vivent dans les territoires propres au développement d'une plante utile entre autres.

Le palmier nain est pour ainsi dire, moissonné suivant la pratique ordinaire des Arabes, pour l'enlèvement des céréales. Le moissonneur sépare ensuite soigneusement la palme de la petite tige qui la rattache au tronc. Celle-ci est abandonnée et les palmes sont réunies par manques et livrées à l'usine.

Le prix du quintal rendu à destination est variable. A l'époque des labours et des moissons, la main-d'œuvre faisant généralement défaut, le palmier nain peut atteindre des prix élevés. Actuellement, les prix varient entre 1 fr. 75 et 2 francs le quintal, il faut deux quintaux de feuilles pour faire un quintal de crin végétal.

Les machines servant à la transformation du palmier nain ont subi de notables perfectionnements. On connut d'abord la peigneuse à main constituée par une table rectangulaire très épaisse, longue de 1 mètre et large de 30 centimètres, sur le devant de laquelle est pratiquée, dans toute la longueur, une ouverture de 4 centimètres environ dans laquelle sont fortement maintenus, au moyen d'une tringle en fer recourbé en forme d'U, les feuilles à transformer. L'ouvrier tenant alors des deux mains un peigne fait d'un arc de bois dur armé de lames en acier trempé, dites alènes, passe ce peigne sur la partie des feuilles restée libre, jusqu'à effilochage complet des palmes.

Ce procédé, qui nécessite de la part de l'ouvrier un effort considérable, donne cependant de bons résultats et n'est pas encore abandonné.



A la peigneuse à main a succédé le tambour, sorte de cylindre renfermant un disque mobile fortement armé d'alènes. Sur la partie gauche du cylindre est ménagée une ouverture rectangulaire qui se continue par une rainure sur toute la longueur du cylindre.

Par cette ouverture l'ouvrier introduit, en la tenant fortement à deux mains, une poignée de feuilles et la promène par la rainure, sur le cylindre, qui tourne avec une rapidité de 650 à 700 tours à la minute.

Cette manipulation n'est pas sans danger et on a vu de nombreux cas d'accidents se produire soit par l'imprudence ou la maladresse d'ouvriers inexpérimentés qui se laissaient entraîner la main dans le tambour et subissaient ainsi d'horribles blessures. Aussi, pour remédier à cet inconvénient, M. le Gouverneur Général a-t-il pris un arrêté interdisant de garnir les cylindres d'alènes dans la partie immédiatement en face l'ouverture servant à introduire la matière première.

Le tambour est encore très en usage dans le département d'Oran et a presque disparu dans le département d'Alger, où il a, en grande partie, été remplacé par la peigneuse mécanique.

Celle-ci procède du principe du tambour avec cette différence que les feuilles au lieu d'être présentées à la main à l'effilochage sont entraînées par des chaînes sans fin qui les présentent simultanément au travail de tambours échelonnés sur leur parcours jusqu'à ce que les fibres en sortent complètement travaillées.

Au sortir des peigneuses, le crin est séché sur des aires, puis mis en melon et livré aux cordeurs. Ceux-ci usent des mêmes procédés que pour le chanvre. Le cordeur tient sous le bras droit une grosse quantité de crin : il forme une boucle qu'il passe dans un crochet auquel une roue imprime un rapide mouvement de rotation. Le cordeur s'éloigne peu à peu en laissant glisser les filaments qui s'enchevêtrent et se tordent, formant un lien de longueur déterminée et qui, après avoir été séchés au soleil, sont mis en ballots pour l'expédition.

Tel que, le crin végétal offre une teinte vert cendré qui est modifiée industriellement par des procédés de teinturerie pour en faire du crin noir, ce qui permet de le mélanger au crin animal.

Le produit du palmier nain est employé par les tapissiers et fabricants de meubles pour le rembourrage des sièges, des matelas; par les bourreliers pour les coussins de voitures, des harnais de sellerie : il trouve sa place partout où le crin animal est employé. Les premiers fabricants, MM. Delorme et Averseng — dont les exploitations, dans la région d'EI-Alfroun, aujourd'hui en pleine prospérité et pouvant être considérées comme des modèles en l'espèce, assurent l'existence de plus d'un millier d'indigènes — avaient, outre leur maison principale de Toulouse, six dépôts dont quatre en France, un en Angleterre et un en Italie.

Depuis dix ans, l'Algérie a exporté 3,603,405 quintaux de crin, végétal, représentant une valeur de 35 millions 566 mille francs; sur lesquels un tiers à destination de la France et le reste à destination de l'Étranger.

Les pays étrangers qui font la plus grande consommation de ce produit sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Italie, les Etats-Unis, l'Angleterre, la Russie et l'Espagne, dont les commandes varient annuellement entre un et neuf millions de quintaux. Les commandes des autres pays étrangers sont de moindre importance.

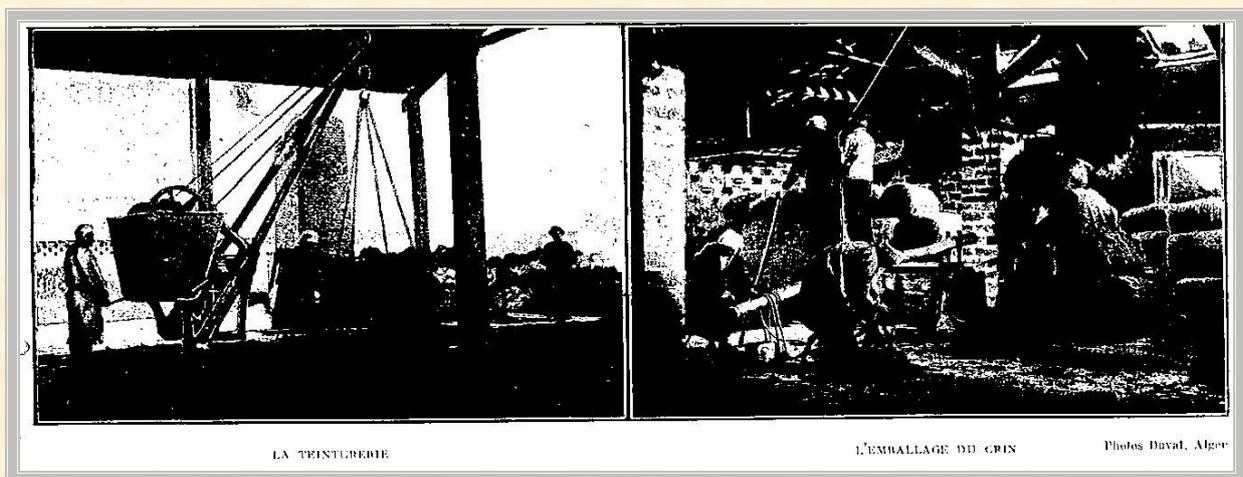
L'industrie du crin végétal, essentiellement algérienne, suit une marche ascendante constante. La production en est passée progressivement de 82 mille quintaux en 1870

à 451 mille quintaux en 1908, représentant, pour cette dernière année, une valeur de 4,371,000 francs.

Sur ces sommes, près de la moitié revient aux indigènes. Pour la seule fourniture de feuilles faites aux usines, au prix moyen de 1 fr.75 le quintal, ils ont retiré de ce trafic, pendant la campagne 1908, plus de un million six cent mille francs, auxquels il y a lieu d'ajouter le produit des cordes de crin végétal fabriquées directement à la main par les indigènes dans les localités éloignées des usines, et qu'ils livrent au prix de 8 et 9 francs le quintal.

Les quantités ainsi livrées ne peuvent exactement être évaluées ; mais on ne s'écartera pas beaucoup de la vérité en estimant que les indigènes ont retiré, pendant l'année qui vient de s'écouler, plus de deux millions de francs de cette plante, considérée par quelques-uns comme un obstacle à la culture rationnelle, c'est-à-dire à la colonisation.

Le palmier nain est donc, pour l'indigène, une source considérable de revenus et l'on peut dire que l'Arabe est à l'abri de la misère dans les régions où le chamaerops humilis est exploité.



Source :

6 février 1909.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Accueil



Afrique du Nord Illustrée